



Clause de non-responsabilité

Veuillez lire attentivement ce document jusqu'à la fin !

Ce document a des implications juridiques et concerne votre sécurité juridique !

En vous inscrivant à l'événement de l'association DogTrekking Switzerland « Zinal Revival » 2025, vous confirmez automatiquement avoir lu, compris et accepté le document suivant.

Prise de risques inhérents

Je reconnais que cette manifestation de dogtrekking est un effort extrême qui peut, dans certaines circonstances, entraîner des risques pour le corps. Les risques inhérents sont des dangers qui ne peuvent pas être totalement exclus, malgré les mesures de précaution prises par l'organisateur. Je prends acte du fait qu'il s'agit d'un événement comportant ces risques et dangers typiques et, en particulier, les risques, dangers et efforts particuliers de la haute montagne. Je reconnais que les risques inhérents comprennent, entre autres, les circonstances suivantes :

- conditions du parcours (par ex. cours d'eau naturels, irrégularités des chemins, terrain en pente et présentant un risque de chute, rochers, coulées de boue, arbres en travers, etc. risques liés aux conditions météorologiques (par ex. chaleur extrême, froid extrême, humidité, glace, pluie, brouillard, chute de temps, etc.)
- manque de premiers secours ou de mesures d'urgence
- Prise en charge impossible la nuit et en général, car il n'y a pas de route à proximité et aucun hélicoptère ne peut voler.
- Pas de réception de téléphone portable
- Problèmes liés à l'évaluation et au comportement, par exemple comportement incorrect ou inapproprié d'autres participants et de leur(s) chien(s), comportement incorrect ou inapproprié du participant lui-même ou de son propre chien/enfant mineur, erreurs d'évaluation de la part du personnel de l'événement.

Je reconnais que tous ces risques et d'autres qui ne sont pas explicitement mentionnés peuvent entraîner des blessures et des dommages à ma personne ou au chien qui m'accompagne, qui peuvent être considérés comme mineurs, graves ou particulièrement graves.

De plus, l'équipement peut être endommagé ou perdu.



Kleinere Verletzungen sind häufig und umfassen unter anderem

- stress mental ou épuisement
- Éraflures
- contusions, endorses
- ampoules, pattes endolories
- Nausées dues au surmenage, au manque d'eau, au soleil extrême, etc.
- Coupures

Les blessures graves sont plus rares, mais surviennent aussi occasionnellement. Elles comprennent entre autres : le surmenage, le coup de chaleur, les déchirures de ligaments, les fractures, les infections et les commotions cérébrales.

Les blessures particulièrement graves sont rares ; néanmoins, nous pensons que les participants doivent être conscients des risques encourus. Ces dommages peuvent entraîner des handicaps permanents, des lésions de la colonne vertébrale et la paraplégie, des accidents vasculaires cérébraux, des crises cardiaques et éventuellement la mort.

J'ai pris pleinement connaissance des risques inhérents à l'événement DT et je confirme que je participe (ou mon enfant mineur) à cet événement de mon plein gré, à ma propre demande et à mes propres risques.

Limitation de responsabilité

L'association Dogtrekking Switzerland ne peut être tenue responsable des dommages si l'événement de dogtrekking doit être annulé ou modifié pour des raisons de force majeure, de maladie des organisateurs, d'ordre des autorités publiques ou pour des raisons de sécurité.

Protection de l'environnement

L'association DTS s'est engagée à protéger activement l'environnement. Elle attend de tous les participants et de toutes les personnes impliquées qu'ils protègent l'environnement. Le respect de toutes les dispositions légales relatives à la protection de l'environnement est une condition de base pour la participation. Cela vaut en particulier pour les dispositions relatives à l'élimination des déchets, à la protection des sols, à la protection des eaux et à la lutte contre les substances nocives. Les animaux sauvages ne



doivent pas être dérangés et les plantes protégées ne doivent pas être prélevées. Je reconnais que les organisateurs de l'événement Dogtrekking se réservent le droit de m'exclure (ou d'exclure mon enfant mineur) de l'événement s'il est prouvé que j'ai enfreint les obligations susmentionnées.

Déclarations du participant

Je certifie que je suis majeur(e) et que ma date de naissance et toutes les autres informations que j'ai fournies sont complètes et véridiques.

Je certifie que moi (ou mon enfant mineur) et mon chien sommes en bonne santé et physiquement aptes à participer en toute sécurité à l'événement de dogtrekking sur la distance choisie.

Je comprends qu'il est de ma responsabilité de contrôler en permanence ma condition physique et mentale (ou celle de mon enfant mineur) et celle de mon chien pendant l'événement, et je m'engage à retourner immédiatement au camp de base par le chemin le plus court et le plus sûr (ou celui de mon enfant mineur) et à informer l'organisateur dès que ma participation continue (ou celle de mon chien/enfant mineur) représente un danger pour moi-même ou pour les autres.

Je prends connaissance du fait qu'un enlèvement par l'association DTS n'est possible qu'en cas d'urgence et pas toujours (frais forfaitaires de 100.- CHF).

Je certifie que je (ou/et mon enfant mineur) suis en possession d'une assurance maladie et accident. En outre, je suis en possession d'une assurance responsabilité civile pour tous les chiens que j'emmène.

Si mon chien figure sur la liste des races dans le canton du Valais, je respecte les directives correspondantes des autorités. J'ai également respecté les prescriptions sanitaires (p. ex. vaccination contre la rage).

J'accepte par la présente d'organiser et de prendre en charge tous les frais liés aux soins médicaux d'urgence et au transport des malades.

Photos, films, données :

J'accepte que les données personnelles indiquées dans mon inscription (ou celles de mon enfant mineur) ainsi que les photos, images, films, prises aériennes via drone et



interviews réalisées dans le cadre de ma participation (ou de celle de mon enfant mineur) à l'événement de dogtrekking puissent être utilisées, diffusées et publiées à la radio, à la télévision, sur Internet, qu'il n'existe de ce fait aucun droit à rémunération pour moi (ou pour mon enfant mineur) et que mon nom (ou celui de mon enfant mineur) puisse être publié dans la liste des participants et la liste des résultats et utilisé dans la couverture médiatique.

Règles

Je m'engage à me familiariser avec toutes les règles écrites ou publiées du lieu de l'événement et à les respecter.

Remboursement des frais

Je comprends que tous les frais et dépenses connexes (à l'exception des achats de produits optionnels et des dons) payés lors de l'inscription à l'événement de dogtrekking ne sont remboursables que dans la mesure où l'événement entier est annulé par l'organisateur. Les limitations de responsabilité sont exclues.

Attitude et comportement

Je m'engage également à me comporter de manière appropriée à tout moment, à traiter toutes les personnes, les animaux, les installations et les équipements avec respect et à participer à l'événement avec une attitude coopérative et positive.

Règles particulières

Pendant toute la durée de l'événement, tous les chiens doivent être tenus en laisse. Chaque participant est tenu de veiller à la santé, au bien-être et à la constitution de son/ses chien(s). La loi suisse sur la protection des animaux et la loi valaisanne sur les chiens doivent être respectées.

Le non-respect de ces règles entraîne l'exclusion.

Le contrôle de l'équipement est obligatoire (sauf DogWalk).

Si nous sommes le parent ou le tuteur d'un mineur participant au dogtrekking (« enfant mineur »), nous donnons par la présente notre accord pour la participation de notre enfant mineur à l'événement et confirmons que l'enfant est en bonne condition physique



et que nous avons lu et accepté dans leur intégralité les dispositions mentionnées ici (toutes les dispositions pouvant être interprétées aussi bien pour le parent ou le tuteur que pour l'enfant mineur). Nous confirmons que notre enfant mineur est en mesure de contrôler le chien qui l'accompagne. Nous confirmons en outre que nous sommes légalement autorisés à approuver ces dispositions et cette décharge de responsabilité au nom de notre enfant mineur.

Clause de sauvegarde

Je prends acte et confirme que le présent accord de prise en charge des risques, le présent accord de non-responsabilité et le présent accord d'indemnisation sont établis de manière aussi large et complète que la loi le permet. Si l'une des dispositions du présent contrat s'avérait invalide, nulle ou inapplicable, les autres conditions contractuelles et la validité du contrat n'en seraient pas affectées.

J'ai lu les paragraphes précédents et je confirme avoir été informé(e) de la nature de l'événement de dogtrekking J'ai pris connaissance des exigences de l'événement concernant ma condition physique (ou celle de mon enfant mineur) et celle de mon chien J'ai compris les conséquences possibles des dommages pouvant résulter de l'événement de dogtrekking.

Version : 09.11.2024 - Attention - ces informations peuvent être modifiées à court terme - veuillez vous informer activement vous-même avant de commencer le DogTrekking,

Déclaration de consentement pour les jeunes de moins de 18 ans

Je

ai lu la présente clause de non-responsabilité et, en tant que responsable légal dené le

accepte que mon enfant participe à la manifestation.

Personne ayant l'autorité parentale

Date

Une copie de la carte d'identité du responsable légal est jointe.